

Quand un « contrat familial » est toujours actif...

En juillet 2015, six mois après l'attentat de « Charlie Hebdo », mon article sur l'impact du « contrat familial » chez la famille Van Gogh, a été publié dans un collectif¹. En effet, après avoir lu et analysé de nombreux écrits sur la vie du peintre, j'ai pu mettre en avant à quel point chez les Van Gogh, le dogme religieux a régi tout le clan. Malgré tous les marchands d'art présents dans la famille de Vincent Van Gogh, seule une toile « La Vigne rouge » a été achetée, de son vivant...

Le choix de représenter les dysfonctionnements sociaux et l'injustice, au lieu de scènes pieuses, aura mis au ban notre cher peintre talentueux.

Personnellement, je suis convaincue qu'au-delà du terrain favorable à la psychose chez Vincent, la double contrainte à laquelle il était confronté aura eu raison de lui.

Informations tirées de <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr>

Theo Van Gogh² est né à La Haye, arrière-petit-fils de Théodore Van Gogh, le frère du peintre Vincent Van Gogh. Son père, Johan Van Gogh, faisait partie des services secrets néerlandais.

Ses propos sur « la préoccupation juive autour d'Auschwitz » provoquent une vive indignation de la part de nombreux intellectuels juifs.

Vers la fin de sa vie, ses provocations s'attaquent principalement à l'islam et aux musulmans. En 2004, il réalise, en collaboration avec Ayaan Hirsi Ali, « Submission », un court métrage dénonçant la soumission des femmes dans l'islam. Le premier volet montrait des femmes passant d'une soumission totale à Dieu à un dialogue avec lui sur un ton de défi. Elles regardaient franchement Allah et lui avouaient que si la soumission à sa loi était source de tant de malheurs, s'il n'intervenait pas, elles cesseraient de se soumettre.

Le 2 novembre 2004, Mohammed Bouyeri, un néerlandais d'origine marocaine, blesse Van Gogh avec une arme à feu dans un lieu public, puis l'achève en tirant de nouveau. Huit balles auront atteint le réalisateur. Le jeune homme l'égorge, le décapitant presque. Puis, il lui plante deux couteaux dans la poitrine dont l'un porte sur la garde une lettre adressée à Ayaan Hirsi Ali.

Aujourd'hui, 13 novembre, est une date qui aura marqué, troublé voire traumatisé un nombre considérable de personnes. Certains ne veulent plus y penser, d'autres n'arrêtent pas d'y penser et d'autres encore, continuent à analyser ce qui a poussé autant de jeunes gens à commettre de leurs mains, ces atrocités³.

Mon prochain article sera sûrement consacré à cette question mais aujourd'hui je veux simplement ajouter un aspect que je n'ai pas pu aborder dans l'article initial.

J'ai pu analyser et démontrer comment le système des Van Gogh refusait qu'une personne du clan puisse mettre en doute le dogme religieux et/ou la dénonciation du système socio-politique dans lequel ils vivaient.

La date de publication de mon article était trop proche de l'attentat de *Charlie Hebdo* et de *l'Hyper Cacher* à Vincennes. Par conséquent, il m'a été « demandé » de ne pas publier entièrement mon travail sur le réalisateur Théodore Van Gogh, arrière petit-neveu du peintre, neveu d'un résistant et également fils d'un agent des Services Secrets encore en activité pendant la Guerre Froide (1947-1991) et la création de l'Etat d'Israël (29 novembre 1947), berceau des trois religions monothéistes...

¹ *Le transgénérationnel dans la vie des célébrités* Ed. Ecodition

² <http://dictionnaire.sensagent.leparisien.fr>

³ *Mémoire post-traumatique, histoires de vie et résilience*, Corinne Chaput – Le Bars, Caen 19 septembre 2016

L'origine des caricatures de Mahomet :

Cette initiative du journal danois Jyllands-Posten est une réponse aux difficultés rencontrées (depuis l'assassinat de Theo Van Gogh aux Pays-Bas en 2004) par l'écrivain danois Kåre Bluitgen pour faire illustrer son livre pour enfants consacré à Mahomet.

Le 30 septembre 2005, douze dessinateurs répondent à l'appel du journal⁴.

Le 8 février 2006, le directeur du journal Philippe Val lance le Manifeste des douze.

Le 28 avril s'ensuit un appel à signature de la pétition "*Contre un nouvel obscurantisme*", pétition dénoncée par la Ligue des droits de l'homme qui considère qu'elle tend à "diaboliser l'islam".

La suite, nous la connaissons.

Théodore Van Gogh dénonce en images, les trois religions monothéistes.

Deux d'entre elles, la religion juive et musulmane, interdisent les images, l'idolâtrie. La religion catholique, elle, justifie l'usage d'icônes⁵.

Or, souvenons-nous que

- Théodore est lui-même descendant d'une grande famille de pasteurs protestants, où l'image est condamnée.
- Son père est agent secret : que cache t'il et quels secrets veut-il découvrir ?
- Son oncle a résisté à l'occupation allemande (la famille Van Gogh est originaire d'Allemagne et est partie pendant l'Inquisition. Seraient-ils des juifs convertis au protestantisme ?)
- Son arrière-grand-oncle Vincent, après son passage dans le Borinage avec les mineurs, représentera dans ses œuvres la maltraitance de la bourgeoisie pieuse, ce qui dénoncera les actes commis par son propre père (« *Lorsqu'un fermier mourrait, si sa veuve n'était pas capable de reprendre le flambeau, Dorus expulsait la famille et mettait ses biens à l'encan. Extérieur des basses œuvres de la Société pour la prospérité, il eut à déloger l'épouse et les dix enfants d'un brave homme emporté par une typhoïde ; une autre fois, ce fut une mère de cinq enfants qu'il condamna bien malgré lui à la prostitution* »⁶ bien étrange piété...)

Ce qui vient donc corroborer une de mes hypothèses mentionnée dans la conclusion de l'article original, qui consiste à mettre en lumière l'interdiction formelle, chez les Van Gogh, de dénoncer un aspect religieux ou social, au risque d'écourter sa vie...

A cette date de commémoration, il m'a semblé nécessaire de réajuster ce qui m'avait, déjà en 2015, attiré l'attention : l'impact des contrats familiaux.

Comment, encore aujourd'hui, l'effet des traumatismes est-il encore actif ? Comment résilier un contrat familial qui n'a plus de raison d'être ?

L'éthique de réciprocité ou règle d'or présentes dans les trois religions⁷, source d'inspiration au concept des droits de l'homme est encore maltraitée et notamment du côté de la liberté d'expression.

Pour ma part, j'ai eu à taire une partie de mon analyse qui faisait sens. Et pourtant, je ne suis pas descendante des Van Gogh !

Pour en savoir plus :

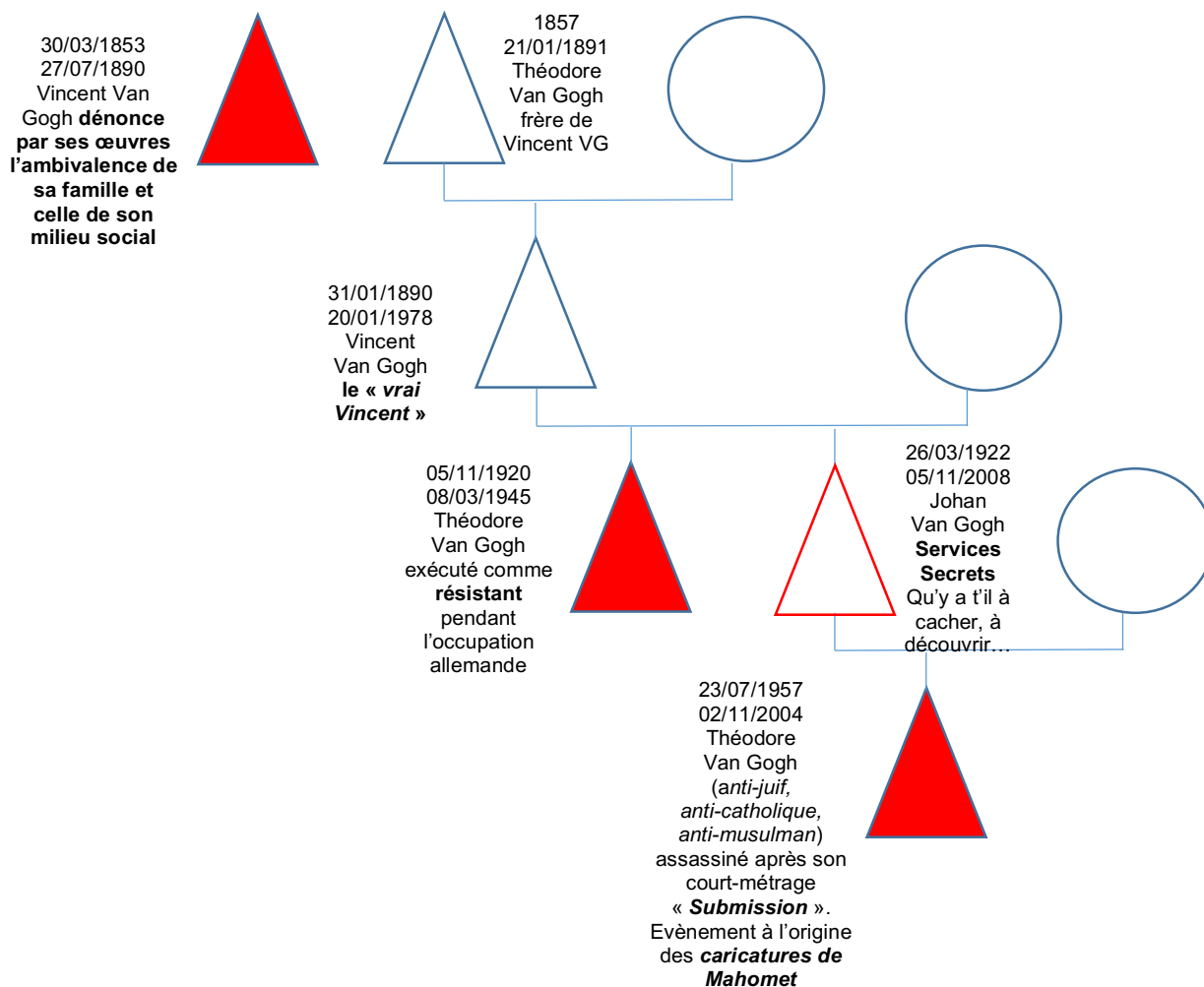
- [Article paru dans le collectif *le transgénérationnel dans la vie des célébrités*](#)
- [Acheter le livre sur le site de l'éditeur](#)

⁴ https://fr.wikipedia.org/wiki/Caricatures_de_Mahomet_du_journal_Jyllands-Posten

⁵ *Discours sur les images*, Saint Jean de Damas

⁶ *Van Gogh* – Steven Naifeh et Gregory White Smith – Ed. Flammarion

⁷ *Le bon samaritain d'après Delacroix* – Van Gogh - 1890



Zoom sur le génogramme du réalisateur, Théodore Van Gogh

Quand un « contrat familial » est toujours actif

Complément à l'article "Les VAN GOGH, des gens très bien..."
coll. « Le transgénérationnel dans la vie des célébrités" Ed. Ecodition
<http://www.ecodition.net/livre/le-transgenerationnel-dans-la-vie-des-celebrites/>